

**RECRUTEMENT SUR POSTES SPECIFIQUES / UPE2 A
RENTREE - 2018/2019**



Nom..... Date de naissance.....

Prénom..... Mail.....@.....

Numéro de téléphone.....

Corps grade stagiaire ou titulaire

Certifications :

Affectation actuelle.....

Le formulaire **rempli et signé** par l'enseignant doit être déposé à la DPE2D
ou envoyé à l'adresse suivante : dpe@ac-mayotte.fr

joindre **obligatoirement** :

Le formulaire de vœux, une lettre de motivation, CV et le dernier rapport d'inspection

LA LISTE DES POSTES VACANTS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DU VICE-RECTORAT
(www.ac-mayotte.fr – rubrique : Personnels – Gestion des carrières – Mouvements des personnels).

VOEUX	CODE ETABLISSEMENT	LIBELLE ETABLISSEMENT	NATURE DU SUPPORT (UPE2A)
N°1			
N°2			
N°3			
N°4			
N°5			
N°6			
N°7			
N°8			
N°9			
N°10			

Date :/...../.....

Signature :

LISTE DES POSTES D'UPE2 A VACANTS DANS LE SECOND DEGRE
RENTREE 2018 - 2019

CODE	NATURE	NOM ETABLISSEMENT	COMMUNE
976 0119 A	CLG	CHICONI (ALI HALIDI)	CHICONI
976 0245 M	CLG	DEMBENI (ZAKIA MADI)	DEMBENI
976 0009 F	CLG	DOUJANI (NELSON MANDELA)	MAMOUDZOU
976 0094 Y	CLG	DZOUMOGNE	BANDRABOUA
976 0162 X	CLG	KAWENI 1	MAMOUDZOU
976 0368 W	CLG	KWALE	MAMOUDZOU
976 0369 X	CLG	MAJICAVO	KOUNGOU
976 0008 E	CLG	BOUENI M'TITI (LABATTOIR)	DZAOUDZI
976 0219 J	CLG	M'GOMBANI	MAMOUDZOU
976 0167 C	CLG	M'TSANGAMOUI	M'TSANGAMOUI
976 0230 W	CLG	M'TSAMBORO	M'TSAMBORO
976 0371 Z	CLG	OUANGANI	OUANGANI
9760 0180S	CLG	SADA	SADA
9760 0274 U	CLG	TSINGONI	TSINGONI



Division du 2nd degré – DPE2D

@ : dep@ac-mayotte.fr

Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport
d'inspection pour le 27 / 04 / 2018 à la DPE

Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

Descriptif du poste et missions :

L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 2nd degré spécialistes du FLS/FLSCO afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves en situation d'allophonie.

Missions du poste :

Sous l'autorité du chef d'établissement et en étroite collaboration avec le CASNAV l'enseignant FLS aura pour principales missions :

- Assurer la coordination de l'UPE2A et plus particulièrement :
 - o un enseignement du français langue seconde, sous diverses modalités, auprès des élèves allophones
 - o la participation, avec l'équipe éducative, à l'accueil des élèves, de leurs familles et à leur inclusion au sein de l'établissement
 - o l'organisation du parcours personnalisé pour chaque élève, en fonction de son profil et de ses besoins, en concertation avec l'équipe pédagogique de la classe d'inclusion (emploi du temps individualisé et évolutif, suivi...)
 - o des activités de médiation auprès des familles, des associations et des partenaires de l'éducation
 - o le conseil pédagogique et l'accompagnement des enseignants de classes ordinaires accueillant des élèves allophones.

Cette coordination nécessite que l'enseignant FLS adapte son emploi du temps aux besoins des élèves en tenant compte des entrées et sorties dans le dispositif tout au long de l'année.

- Exercer une fonction de personne – ressource au sein de l'établissement et diffuser les pratiques et les stratégies FLE/FLS au bénéfice de tous les élèves à travers :
 - o les conseils et l'accompagnement des équipes pédagogiques
 - o les pratiques de co-enseignement et autres modalités d'intervention
 - o la mise à disposition d'outils pédagogiques.
- Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie par :
 - o l'animation d'actions de formation académiques ou au sein de l'établissement
 - o l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques
 - o la transmission des données concernant la scolarisation et le suivi des élèves pris en charge
 - o la participation aux plateformes de positionnement des jeunes nouvellement arrivés
 - o la participation éventuelle aux jurys du DELF scolaire.

Le coordonnateur UPE2A pourra, le cas échéant :

- conserver un temps horaire dans sa discipline
- bénéficier d'une décharge académique pour exercer une mission au CASNAV
- bénéficier de vacances pour sa participation à l'animation de formations, à des activités de conseil et de positionnement, lorsque celles-ci se situent hors de son établissement.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.

Connaissances de ressources pédagogiques en FLE/FLS.

Aptitude au travail en équipe.

Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.

Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.

Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité.

Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 2nd degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS. Une expérience auprès d'élèves non francophones serait appréciée.



Poste spécifique enseignant chargé de mission FLS

Division du 1^{er} et 2nd degré – DPE1D
et DPE2D

**Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport
d'inspection pour le 27 avril 2018 à la DPE**

@ : dep@ac-mayotte.fr

Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012

Descriptif du poste et missions :

L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1^{er} ou 2nd degré spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves bi-plurilingues du territoire.

Missions du poste :

Sous l'autorité du responsable du CASNAV, l'enseignant chargé de mission FLS aura, dans le cadre des activités de l'équipe du CASNAV, pour principales missions :

- Accompagner et former les équipes éducatives :
 - o Accompagnement des équipes, en tant que référent FLS, sur un secteur géographique dans le cadre d'un réseau école-collège-lycée :
 - Appui organisationnel et pédagogique
 - Accompagnement des enseignants UPE2A du secteur géographique
 - o Participation à l'élaboration et l'animation d'actions de formation au niveau académique ou local, sous diverses formes et modalités, à destination des personnels de l'éducation nationale ou des associations partenaires.
- Participer à la construction du centre de ressources et d'expertise :
 - o Elaboration et diffusion de ressources, notamment sur le site du CASNAV
 - o Veille documentaire dans le domaine éducatif et du FLE/FLS
 - o Elaboration de dispositifs ou projets innovants pour améliorer la scolarité des jeunes.
- Accueillir et positionner des jeunes nouvellement arrivés :
 - o Accueil des jeunes et de leurs familles
 - o Participation à l'organisation et à la réalisation de plateformes de positionnement, puis à la scolarisation des jeunes nouvellement arrivés, en lien avec les établissements de son secteur géographique.
- Développer des alliances éducatives :
 - o Elaboration de stratégies visant au développement de la co-éducation, de la parentalité et de la médiation
 - o Participation au développement des relations avec les associations et les partenaires de l'éducation.
- Animer des réseaux :
 - o Contribution active à l'animation du réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie à Mayotte.

Afin d'asseoir l'expertise du chargé de mission, il assurera également un temps d'enseignement FLE/FLS sur son secteur géographique :

Ce temps d'enseignement pourra prendre diverses formes (co-enseignement, groupes constitués, interventions ponctuelles), sur un horaire annualisé, en fonction des besoins du secteur géographique. Cet enseignement s'inscrira dans la diffusion de stratégies pour le développement de la littératie au sein de la classe ordinaire et constituera un terrain d'expérimentation.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.
Compétences de base en bureautique.
Capacité à utiliser les TICE pour l'enseignement ou la formation.
Sens affiné du travail en équipe.
Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.
Capacités de disponibilité, d'écoute, de souplesse et de réactivité.
Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 1^{er} ou 2nd degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS et ayant déjà une expérience dans l'enseignement du FLE/FLS. Une expérience dans la formation d'adultes serait appréciée.